



Paris, le 03 janvier 2020

## Communiqué de presse

### **Suite à l'ouverture d'une enquête visant Gabriel Matzneff par le parquet de Paris, Marlène Schiappa et Adrien Taquet appellent les victimes et témoins à se rapprocher de la justice**

Les ministres tiennent une nouvelle fois à saluer le courage de Vanessa Springora dont l'ouvrage conduit aujourd'hui la justice à se saisir de faits graves dont des mineurs ont potentiellement été victimes.

Le parquet de Paris a annoncé avoir ouvert une enquête contre Gabriel Matzneff pour « viols commis sur mineur de 15 ans au préjudice notamment de Vanessa Springora ». Le Procureur a précisé que l'enquête s'attachera notamment à identifier toute autre victime éventuelle ayant pu subir des infractions de même nature sur le territoire ou à l'étranger.

Marlène Schiappa et Adrien Taquet appellent toutes les personnes ayant connaissance d'actes pédocriminels commis dans cette affaire ou dans d'autres à se manifester auprès de la justice pour que les victimes puissent être reconnues comme telles. Toutes les formes de pédocriminalité doivent être combattues avec la plus grande fermeté et dénoncées sans ambiguïté.

Les ministres rappellent que le gouvernement a fait voter l'allongement du délai de prescription à 30 ans pour le crime de viol sur mineurs, par la loi du 02 août 2018 dite « Loi Schiappa ». Elle permet désormais à toute victime qui était mineure au moment des faits de déposer plainte jusqu'à l'âge de 48 ans.

Adrien Taquet a également annoncé un plan de lutte contre les violences faites aux enfants le 20 novembre 2019 comportant :

- le renforcement des condamnations envers les personnes coupables de consultation d'images pédopornographiques ;
- le renforcement du contrôle des antécédents de toute personne exerçant une activité en contact habituel avec les mineurs.

### **Contact presse :**

Service presse cabinet de Marlène Schiappa : [presse-see fh@pm.gouv.fr](mailto:presse-see fh@pm.gouv.fr) – 01 42 75 62 75

Service de presse d'Adrien Taquet : [sec.presse.enfance@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.enfance@sante.gouv.fr) – 01 40 56 84 92